

# FranceAgriMer

Direction de l'International – Mission Europe

## Compte rendu de la 111<sup>ème</sup> réunion du Comité de gestion unique, du jeudi 18 juin 2009 Points concernant le secteur du lait et des produits laitiers

Participaient à la réunion :

Mme AILLERY Florence

Mme FRANCHI Aurélie

Mme SCARSI Florence

M.A.P./ D.G.P.A.A.T. / Bureau du lait et des produits laitiers

M.A.P./ D.G.P.A.A.T. / Bureau du lait et des produits laitiers

FranceAgriMer / Direction de l'International / Mission Europe

### POINTS IMPORTANTS

#### ↪ Intervention publique pour le beurre :

La Commission ne propose pas de modification du prix maximum d'achat : il est fixé à 220 €/100kg.  
Les 1 611 tonnes offertes sont acceptées. *Vote : avis favorable.*

#### ↪ Intervention publique pour la poudre de lait écrémé :

La Commission ne propose pas de modification du prix maximum d'achat : il est fixé à 167,9 €/100kg.  
18 993 tonnes sont acceptées sur les 19 093 tonnes offertes. *Vote : avis favorable.*

#### ↪ Restitutions à l'exportation :

##### Restitution commune :

Augmentation des taux sur les poudres de lait, les laits concentrés et les produits assimilés :

poudre de lait écrémé 22,80 €/100 kg (+1,8) et poudre 26% 35 €/100 kg (+4)

Pas de modification des taux sur les autres catégories.

*Vote : absence d'avis.*

##### Restitution par voie d'adjudication :

Beurre 82% : 70 €/100 kg (inchangé)

Butteroil : 84,50 €/100 kg (inchangé)

Poudre de lait écrémé : 25,80 €/100 kg (+1,8)

*Votes : avis favorables*

Restitution hors annexe I sur les produits laitiers : les taux sont alignés en conséquence. *Vote : avis favorable.*

↪ Ouverture du contingent annuel d'exportation de fromages vers les USA pour l'année 2010 : période de dépôt des demandes du 1<sup>er</sup> au 10 septembre 2009. *Vote : avis favorable.*

---

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009, **FranceAgriMer** se substitue aux cinq offices agricoles  
– Office de l'Élevage, Ofimer, ONIGC, Onippam et Viniflor – et au Service des Nouvelles des  
Marchés  
(décret n° 2009-340, du 27 mars 2009).

---